

# **FNASS**

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES ASSOCIATIONS ET  
**SYNDICATS DE SPORTIFS**

---

**PROFESSIONNALISATION DU SPORT FÉMININ**



**“ C’EST QUOI ÊTRE SPORTIF  
PROFESSIONNEL, EN FAIT ?**

**ET NOUS, ON EST  
PROFESSIONNELLES ? ”**

## CONTEXTE

La société évolue, et la place que la femme y occupe est l'un des enjeux majeurs auxquels nous, sportives professionnelles, sommes aussi confrontées dans notre quotidien, dans notre pratique sportive, **dans l'exercice de notre métier.**

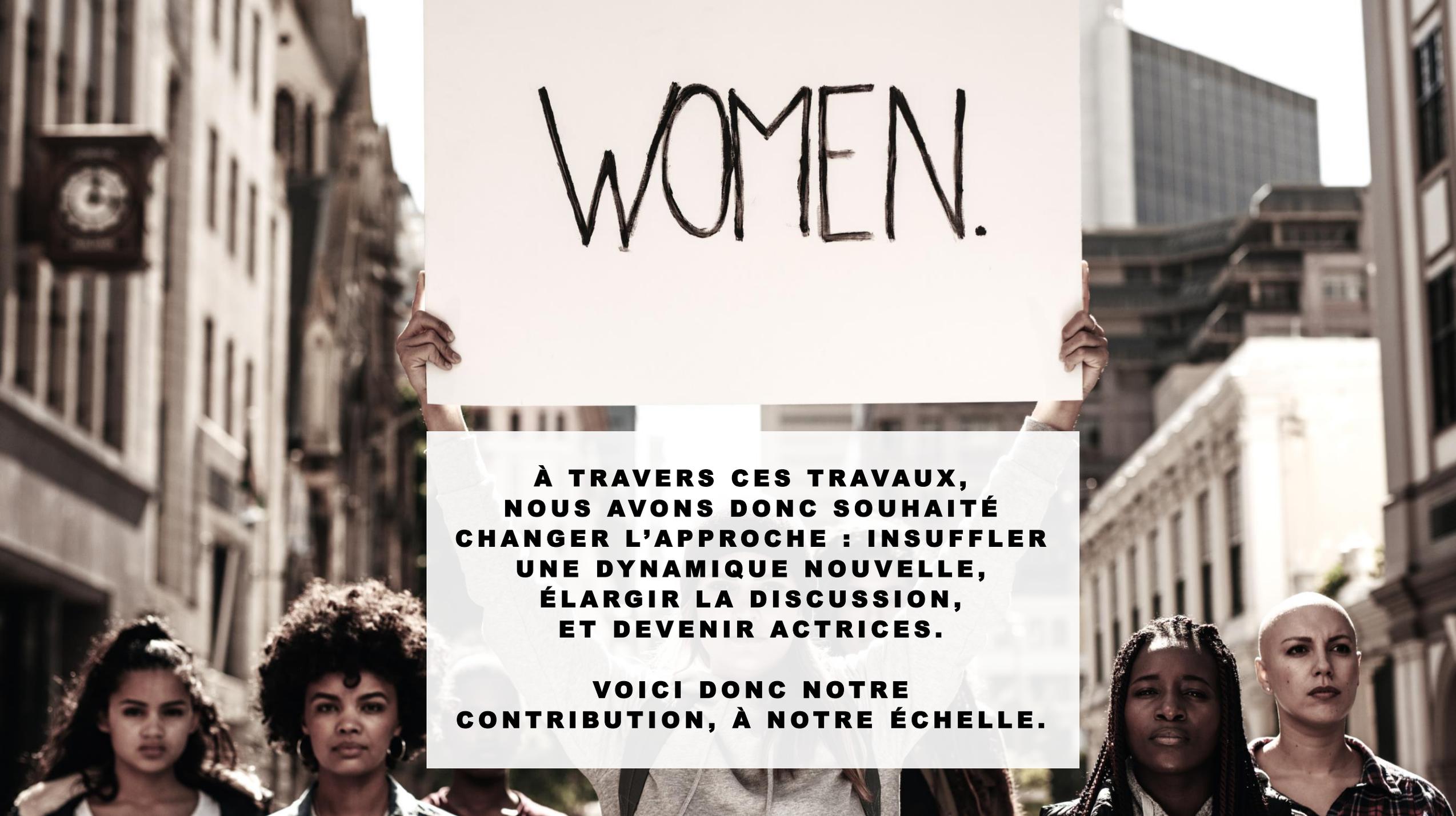
Et parce qu'aujourd'hui, on peut encore être sportives professionnelles et subir de plein fouet les barrières d'être une femme dans notre société en 2021, nous inscrivons notre **mobilisation** dans un **mouvement global.**





## **CONSTAT**

Cette évolution sociétale, couplée à un contexte sanitaire et économique qui a révélé aux yeux de tous la fragilité économique du sport professionnel féminin, rendent ainsi **URGENTS** l'accélération des **démarches nécessaires** à une meilleure reconnaissance de la pratique féminine d'élite en France, et le besoin de mener un **travail d'envergure** autour de la notion de **professionnalisation**, dans toutes ses dimensions.

A woman in a white hoodie holds a large white sign with the word 'WOMEN.' written in black, hand-drawn capital letters. She is standing in a city street with tall buildings in the background. In the foreground, the faces of several other women are visible, looking towards the camera with serious expressions. The scene is brightly lit, suggesting daytime.

WOMEN.

**À TRAVERS CES TRAVAUX,  
NOUS AVONS DONC SOUHAITÉ  
CHANGER L'APPROCHE : INSUFFLER  
UNE DYNAMIQUE NOUVELLE,  
ÉLARGIR LA DISCUSSION,  
ET DEVENIR ACTRICES.**

**VOICI DONC NOTRE  
CONTRIBUTION, À NOTRE ÉCHELLE.**

# LES ACTRICES



# APPROCHE

La notion de Professionnalisme recouvre **4 AXES DISTINCTS**, qui doivent **IMPERATIVEMENT** être conçus comme un TOUT :

- un métier,
- des conditions de pratique propices à la haute performance ;
- des compétitions de qualité ;
- une reconnaissance médiatique.

Ces 4 axes sont nécessairement **complémentaires** : la réussite de l'un découle de l'existence des autres. Et réciproquement.

Il n'est donc pas question de nier la dimension économique dans les problématiques identifiées, mais de **créer un cercle vertueux** qui générera lui-même les moyens financiers nécessaires à la réalisation des évolutions envisagées.



## APPROCHE

**PROFESSIONNALISER  
SOCIALEMENT**  
POUR FAIRE RECONNAITRE  
UN METIER



**PROFESSIONNALISER LES  
CONDITIONS DE PRATIQUE**  
POUR AMÉLIORER  
LA PERFORMANCE



**PROFESSIONNALISER  
LA GESTION DES  
COMPÉTITIONS**  
POUR AMÉLIORER LA  
QUALITÉ DU SPECTACLE



**PROFESSIONNALISER LE  
TRAITEMENT MÉDIATIQUE**  
POUR AMÉLIORER  
LA VISIBILITÉ





## **MÉTHODOLOGIE**

- **4 MOIS DE TRAVAUX**
- **RÉFLEXIONS MENÉES EN GROUPE THÉMATIQUES**
  - **INVITATIONS PONCTUELLES D'EXPERTS**
- **ÉCOUTE, ÉCHANGES, PARTAGES ET PROPOSITIONS**

# PROFESSIONNALISER SOCIALEMENT, POUR FAIRE RECONNAÎTRE UN MÉTIER

Cette évidence est la pierre angulaire des évolutions :  
elle engendrera toutes les conséquences liées  
au **statut de salariée**.



*Aujourd'hui, on peut être sportive professionnelle et...*

*Être licenciée pour faute grave parce qu'on est enceinte.*

*Représenter son pays en étant rémunérée par Pôle Emploi.*



# PROFESSIONNALISER SOCIALEMENT

---



## Etat des lieux

- **Absence régulière de dialogue social**, pour traiter les thématiques identifiées de la profession, selon les particularités de chaque discipline et son économie (salaire minimum, couverture sociale, formation professionnelle...).
- **Carence dans la sensibilisation des jeunes sportives** pour les former à cet environnement juridique complexe.
- **Méconnaissance** par l'écosystème **du statut de salariée**, et des droits qui doivent en découler pour la sportive professionnelle.
- **Hétérogénéité des situations et des statuts contractuels**, qui accentue les inégalités sociales au sein d'une même discipline, et la précarité due à des contrats courts.



## Propositions

- Accompagner et soutenir les sportives dans la **libération de la parole et la déculpabilisation de la défense d'intérêts collectifs**, en créant un environnement propice à la représentation collective et au dialogue social.
- Former **et sensibiliser les jeunes sportives aux enjeux du métier** de sportive professionnelle de manière systématique.
- **Vulgariser** les outils de structuration sociale, pour les rendre accessibles et utilisables par tous.
- Systématiser la conclusion **de contrats de travail** pour permettre aux sportives de bénéficier d'une situation sociale sécurisée.
- Se doter de **moyens de contrôles** adaptés : créer un cadre social transparent.



## FOCUS SOCIAL - LA GROSSESSE

**Le contexte est aujourd'hui si dissuasif que peu de sportives en activité font le choix de mettre, même temporairement, leur carrière entre parenthèses ; certaines vont même jusqu'à y renoncer par anticipation.**

- Peur de ne pas réussir à revenir sportivement (absence d'accompagnement athlétique suffisant pendant et post-grossesse, manque de connaissances globales du milieu sportif, et absence de sensibilité bienveillante dans l'environnement général)
- Peur d'être « sanctionnée », sportivement comme juridiquement, de la mise à l'écart au licenciement
- Insécurité financière pendant le projet
- Absence de conditions propices plus généralisées pour l'accueil des enfants, post accouchement



## FOCUS SOCIAL - LA GROSSESSE

### Quels leviers pour concilier projet de vie et vie professionnelle?

- Institutionnaliser les bonnes pratiques
- Impliquer et responsabiliser les acteurs institutionnels :
  - **Objectiver le suivi médical, grâce à la désignation de référents médicaux indépendants, sans lien direct avec le statut de la sportive;**
  - Créer une charte de bonne conduite, grâce à laquelle les employeurs qui le souhaitent pourraient afficher leurs engagements à accompagner décentement les femmes enceintes pendant leur relation de travail ;
  - Aménager les règlements sportifs pour permettre « un remplacement pour congé maternité ».
- Créer et mettre à disposition un protocole type de réathlétisation, librement mis à disposition des sportives concernées et de leurs staffs médicaux.
- Sensibiliser les acteurs à la nécessaire féminisation de certains emplois, afin d'assurer aux sportives une meilleure compréhension de leurs problématiques médicales.
- Sécuriser la situation sociale et financière des femmes enceintes, avec un préalable obligatoire de sécurisation de leur situation contractuelle personnelle (prévoir, grâce au dialogue social par discipline, un mécanisme de maintien de la rémunération des sportives salariées, sur des périodes pouvant inclure une grossesse et un congé maternité, tout comme une blessure de longue durée)



# PROFESSIONNALISER LES CONDITIONS DE PRATIQUE POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE

Ce travail nécessaire de **structuration** est souvent exclusivement conçu comme un poste de dépenses, alors qu'il est en réalité très rapidement à l'origine d'une **amélioration directe de la performance** et **générateur de ressources** complémentaires.

*Aujourd'hui, on peut être sportive professionnelle et...*

*Devoir se ré-athlétiser après un accouchement en suivant des vidéos sur YouTube.*



*Subir une commotion cérébrale sans bénéficier d'aucun protocole médical.*



# PROFESSIONNALISER LES CONDITIONS DE PRATIQUE

---



## Etat des lieux

- **Manque d'infrastructures de qualité** pour créer un cadre favorable à la performance.
- **Manque d'encadrement sportif de qualité** pour former les sportives au haut-niveau.
- **Manque de suivi médical** pour assurer la sécurité et protéger la santé des sportives, et prenant en compte les particularités féminines.
- **Manque de structuration administrative au sein des clubs** pour assurer correctement la gestion du quotidien d'une équipe professionnelle.



## Propositions

- **Mutualiser**, lorsque cela est possible, avec les infrastructures masculines, ou avec des infrastructures féminines d'autres disciplines.
- **Structurer la formation et l'évaluation** des acteurs de terrain, afin d'améliorer directement la performance des sportives.
- **Créer et rendre disponibles** pour le personnel médical des outils permettant un **accompagnement plus adapté à la pratique féminine** (préparer le congé maternité, anticiper le retour de grossesse, prendre en compte les cycles menstruels...)
- **Faciliter l'investissement financier et en ressources humaines des employeurs**, à travers des mécanismes incitatifs et l'accessibilité à des fonds dédiés.



## FOCUS PRATIQUE - LA STRUCTURATION ADMINISTRATIVE

Aujourd'hui, de nombreux clubs ou équipes de première division, quelle que soit la discipline concernée, n'ont pas les moyens ou la volonté d'investir dans des emplois de structuration, pourtant nécessaires à développer leur propre économie.

Ils se privent ainsi de la possibilité de valoriser leur équipe fanion, et donc d'opportunités éventuelles de financement auprès de leur bassin local ou national, bloqués par des considérations financières : autrement dit, aller chercher des financements privés a un coût.

### Quels leviers pour structurer ?

Il est donc nécessaire de trouver le moyen de démontrer quels résultats positifs pourrait avoir un tel investissement, sans avoir à supporter un coût initial, potentiellement bloquant, notamment en période de crise. La notion de cercle vertueux serait ainsi créée.



- **Faciliter les investissements**, à travers des mécanismes incitatifs et l'accessibilité à des fonds dédiés, visant à structurer administrativement les équipes, et à ainsi professionnaliser leur gestion quotidienne.

# PROFESSIONNALISER LA GESTION DES COMPÉTITIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SPECTACLE

Il existe un **lien indéniable** entre la qualité du spectacle et l'attrait pour la visibilité : il faut se doter de moyens pour rendre attractive la pratique féminine, pour les sponsors, pour les médias, pour le public.

*Aujourd'hui, on peut être sportive professionnelle et...*



*Appartenir au « sexe minoritaire », selon le vocabulaire officiel de la discipline.*

*Voir son calendrier de compétition changer tous les 4 matins, sans raison connue.*



# PROFESSIONNALISER LA GESTION DES COMPÉTITIONS

---



## Etat des lieux

- **Manque d'autonomie des instances qui gèrent les compétitions**, notamment dans l'équilibre par rapport aux sélections nationales, avec souvent un décisionnaire unique.
- **Absence de représentation systématique des sportives** dans les instances dirigeantes décisionnaires, contrairement aux instances du sport professionnel masculin.
- **Absence de prise en compte des intérêts des sportives** dans la gestion des compétitions : manque de considération pour la protection de leur santé et l'objectif prioritaire de haute performance.
- Ecart sportif grandissant entre la fin de la « formation » et la division professionnelle : **minimisation des enjeux de la formation** des sportives professionnelles de demain.



## Propositions

- Travailler à la mise en place **d'une gouvernance du sport professionnel féminin dans chaque discipline**, autonome ou non, selon le contexte de chaque discipline : professionnaliser la gestion par l'instance en charge des compétitions, avec une équipe administrative dédiée.
- **Garantir une représentation légitime systématique** des sportives professionnelles dans les instances dirigeantes de leur discipline.
- Elaborer une **stratégie de développement de la pratique féminine**, de la base aux professionnelles, en concertation avec les actrices (développement du nombre de licenciées, réflexion sur le format des compétitions, calendrier et nombre de rencontres...).



## FOCUS COMPETITIONS - LA GOUVERNANCE

Aujourd'hui, la représentation des sportives au sein des instances décisionnaires de leur discipline est irrégulièrement assurée, et en toutes hypothèses, manifestement limitée. Elle est parfois même inexistante.

En effet, différentes solutions sont mises en œuvre selon les disciplines : ligue professionnelle mixte, ligue constituée au sein de la fédération avec une gouvernance dédiée mais une organisation limitée, voire même aucune organisation spécifique au sein de la fédération.

Si la loi prévoit une représentation de droit des sportifs professionnels masculins, à l'intérieur des ligues professionnelles, les sportives professionnelles n'ont quant à elles AUCUNE garantie de représentation, compte-tenu d'une absence de gouvernance type : cette représentation de droit n'a donc pas été transposée, à ce jour.



## FOCUS COMPETITIONS - LA GOUVERNANCE

Nous sommes aujourd'hui à un virage, avec une volonté étatique affichée d'associer davantage les sportifs et les sportives à la gouvernance de leur discipline : il est donc **AUSSI** indispensable de prendre en compte cette nécessité lorsque l'on parle de sport professionnel féminin, et de l'élaboration et de la régulation des conditions d'exercice de leur métier.

### Quels leviers?



- Travailler sur l'autonomie des instances dirigeantes du sport professionnel féminin.
- S'assurer que selon la formule choisie, une représentation **COLLECTIVE** et **LEGITIME** des sportives professionnelles puisse être assurée, par le biais de leurs représentants.

# PROFESSIONNALISER LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE POUR AMÉLIORER LA VISIBILITÉ

Se donner les moyens d'être **visibles**, pour créer l'opportunité et favoriser les investissements.

*Aujourd'hui, on peut être sportive professionnelle et...*

*Devoir répondre à des questions sexistes sur des plateaux TV, après une victoire retentissante.*

*Courir devant les caméras en France, et n'être visible que sur des chaînes de télévision étrangères.*



# PROFESSIONNALISER LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE

---



## Etat des lieux

- **Déficit de quantité et de qualité** du traitement médiatique par les médias et journalistes.
- **Manque d'implication des clubs** dans la promotion de leur équipe pour créer le socle d'informations nécessaire aux médias.
- **Mise en valeur insuffisante par les sportives elles-mêmes** pour se faire mieux connaître du grand public.
- **Promotion insuffisante** des compétitions par les instances pour valoriser la performance sportive.



## Propositions

- Professionnaliser le traitement médiatique **par les médias eux-mêmes**, et travailler sur une plus grande diffusion et visibilité du sport féminin en clair.
- Professionnaliser le traitement médiatique **par les clubs**, en leur permettant, grâce à une accessibilité à des financements dédiés, de structurer prioritairement leur communication.
- Professionnaliser le traitement médiatique **par les sportives et leur syndicat**, grâce à des actions de formation et de prévention à l'utilisation des réseaux sociaux, afin d'alimenter au mieux leurs propres réseaux.
- Professionnaliser le traitement médiatique **par les instances**, afin d'accentuer la visibilité des compétitions, et le suivi par le public de la performance sportive.

# PROFESSIONNALISER LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE

---



## FOCUS MEDIATISATION - LA VISIBILITE

Le sport féminin souffre d'un déficit de visibilité connu de tous. Un certain nombre d'actions sont d'ailleurs mises en place chaque année pour accroître la représentation de la pratique féminine à la télévision notamment, périodiquement.

Dans le même temps, on constate qu'une partie des compétitions sportives féminines peine à être commercialisée à des tarifs satisfaisants, malgré un intérêt indéniable du public lorsque des rencontres sont diffusées.

### Quels leviers ?



- **Permettre la diffusion d'un nombre minimum d'événements sportifs féminins majeurs à la télévision en clair, afin de contribuer à faire naître un public fidèle, contribuant ainsi à développer une économie dédiée.**

**FNASS**

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES ASSOCIATIONS ET  
**SYNDICATS DE SPORTIFS**